

## Promenade au Cerney de la commune de Bursins

Cet alpage, avec l'adjonction du Chalet-Neuf, était décrit de la manière suivante dans le cadastre de 1972 de Georges Vagnières :

### 84 Le Cerney, Le Chalet Neuf

Propriétaire	: Commune de Bursins
Exploitant	: Grosjean Isaac, St-Oyens
Altitude	: Le Cerney: 1220 - 1300 (bâtiment: 1283 m) Le Chalet Neuf: 1300 - 1350 (bâtiment: 1337 m)
Surface pâturable épurée	: 86 ha
Charge en 1972	: 1 taureau 68 vaches 70 porcs
Provenance du bétail	: de la plaine, propriété de l'amodiateur sauf 8 vaches
Durée moyenne du pacage	: 120 jours
Mise en valeur du lait	: fabrication de fromage de gruyère et de beurre. Les sous-produits sont consommés par les porcs
Personnel	: un fromager-vacher aidé de 2 vachers

- 112 -

#### Conditions naturelles et économiques

Le pâturage du Cerney se trouve sur le parcours de 2 grandes combes qui partent de la Lande-Dessus en direction des Grands Flats. Ces régions herbeuses représentent les plus grandes surfaces pâturables de la propriété. Leurs sol légèrement ondulé et profond donne lieu à de beaux plateaux où croît un excellent fourrage. L'essartage des sapelots, genévriers et des églantiers est à poursuivre. On remarque quelques charçons et touffes d'orties. Il existe quelques empoisseurs dont les ouvertures sont entourées de clôtures.

Le Chalet Neuf est situé à une altitude un peu plus élevée au sud-est du Cerney. Sa prairie entièrement entourée de forêt occupe des combes plus étroites au sol un peu rocailleux et de faible profondeur, notamment dans la partie sud. La déclivité reste faible à modérée. Les végétations sont les principales mauvaises herbes. Ce pâturage offre une productivité plutôt moyenne.

Un chemin partiellement asphalté conduit au chalet du Cerney. Le bâtiment du Chalet Neuf peut être atteint en voiture par un chemin graveleux. La prairie du Cerney se divise en 3 parcs. Deux jours par semaine, on met pâturer le bétail sur le Chalet Neuf. L'eau des abreuvoirs est tirée de 2 citernes et de 3 puits. Toute la traite est pratiquée à la machine. La commune de Bursins se charge de fournir le bois de feu et l'amène sur place. Le bâtiment du Cerney contient une réserve de foin récolté en plaine et de la paille qui sert de litière. La fosse à purin d'une contenance de 35 m<sup>3</sup> est vidangée avec une bossette à pression. Le fumier, entassé au-dessus de la fosse, est conduit l'automne à la machine. On sème chaque année 8 tonnes de scories et sel de potasse au total.

#### Bâtiments

Au Cerney, on trouve un bon chalet rectangulaire construit en dur portant la date de 1774. Le personnel dispose de 2 chambres à coucher. Le local de fabrication sert en même temps de cuisine. On y trouve une chaudière à vapeur avec brasseur, une centrifuge et une baratte. Un moteur à essence peut actionner le tout, de même que la machine à traire. L'éclairage à gaz est installé. On dispose également du téléphone. L'eau de la citerne parvient à l'intérieur par pompage manuel. Les fromages sont conservés dans une cave. Il existe aussi une chambre à lait. Les 2 étables doubles longitudinales pouvant abriter 70 vaches sont partiellement munies de crèches. Leurs couchers sont en bois avec caniveaux en ciment au centre. La porcherie fait suite aux étables à l'extrémité sud-ouest.

Le bâtiment du Chalet Neuf n'est plus utilisé. La toiture en fort mauvais état est encore recouverte de tavillons sur 2 pans. L'habitation comprenant une chambre, local de fabrication et chambre à lait n'est plus très bonne. Les 2 écuries doubles pourraient recevoir 70 bêtes, mais les planchers des couchers sont partiellement pourris.

#### Améliorations à effectuer

- poursuivre l'essartage et la lutte contre les mauvaises herbes
- entretenir la toiture au Chalet Neuf

Une promenade de 2010 nous avait fait quitter le niveau du chalet du Milieu, et, après avoir gravi quelques pentes, traversé quelques combes, nous étions arrivés à proximité du chalet du Cerney. Déception immédiate et rude choc esthétique au vu de cet environnement bétonnier. Si c'était ça, l'avenir de nos chalets, alors inutile d'aller s'y promener afin de découvrir encore quelque poésie secrète à nos anciennes bâtisses d'alpage.

Le retour, heureusement, nous amena par d'autres combes à descendre dans le creux où naît, selon toute évidence, la source du Biblanc, endroit vraiment extraordinaire dont nous nous en voudrions de ne pas vous dévoiler la beauté exceptionnelle et la richesse d'une floraison unique de populages.



Là où naît le Biblanc. On regarde ici contre l'aval



Regard contre l'amont, avec la présence toujours impressionnante des « chevelus »...



Mais retournons tout de même au Cerney pour en découvrir quelques aspects. Si la grande façade située au nord ne présente plus aucun intérêt, mis à part pour les amateurs de béton, celle du levant par contre offre encore quelques beaux éléments d'autrefois, de jolis restes, diraient certains !

Les tâches de bois importantes montrent qu'il y a ici fabrication de fromage, du gruyère en particulier. Remarquons la belle porte d'écurie voûtée de gauche. Le linteau de pierre de la porte d'entrée de la cuisine offre de découvrir, outre un « bois » représentant le chalet sous une forme simple, la date de 1774. Le nom de « Cernay » a été tracé sur le linteau de pierre de la fenêtre du centre. L'avant-toit, relativement important, est soutenu par une longue poutre supportée par des chevrons directement fichés dans le mur. C'est là l'une des caractéristiques de certains de nos chalets d'alpage<sup>1</sup>.

<sup>1</sup> On lit à ce sujet dans : Daniel Glauser, Les maisons rurales du canton de Vaud, tome I, Le Jura vaudois et ses contreforts, Bâle, 1989, p. 247 :

« Des avant-toit protègent les maçonneries. Ils permettent également d'éviter que les eaux s'écoulant du toit ne rejaillissent contre les façades et les détériorent. Il faut souligner que les chéneaux en bois destinées à récupérer les eaux dans les citernes étaient retirés à la fin de chaque saison d'alpage, pour éviter que les plaques de neige accumulées sur le toit ne les endommagent en glissant à l'époque de la fonte. Un avant-toit plus important, mesurant entre un et deux mètres, protège souvent la façade principale au Sud-Est. Il permet d'abriter les linges ou les habits mouillés et d'y ranger divers objets. Les cloches ou toupins utilisés lors de la montée à l'alpage et à la désalpe sont parfois suspendus à cet endroit. On observe trois systèmes de supports d'avant-toits différents illustrés par les schémas ci-dessous :

- Le premier système, le plus simple, comprend un bras sous chaque chevron qui prend appui directement dans la maçonnerie.
- Le second, plus sophistiqué, a pour base constructive les tirants inférieurs du système de triangulation de la charpente qui traversent le mur jusqu'aux chevrons qu'ils supportent. Entre les tirants, sous chaque chevron, un petit appui intermédiaire traverse également le mur, Ils reposent sur une poutre disposée dans la maçonnerie, du côté extérieur, qui a pour fonction de répartir les efforts de pression. A l'intérieur, ils sont assemblés à une poutre, elle-même fixée aux tirants inférieurs et plaquée contre le mur. Une variante de ce système permet de réduire le nombre de supports intermédiaires grâce à une sorte de panne posée à leurs extrémités, qui reprend la charge des chevrons.
- Le dernier système utilisé, utilisé pour soutenir les avant-toits importants, est constitué par une lignée de colonnes en bois supportant une panne sur laquelle les tirants viennent s'appuyer. Au niveau du sol, des pierres plates (plus fréquemment des socles en ciment) empêchent les remontées capillaires de l'eau dans les colonnes.



Façade au levant



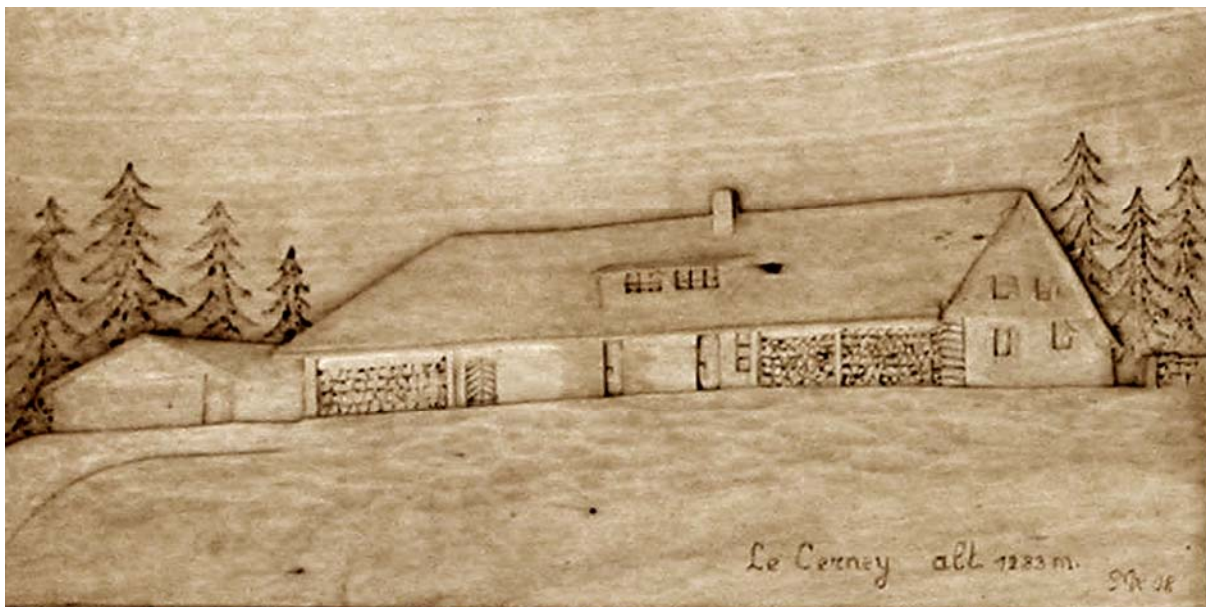


Porte et fenêtre, avec reflet des visiteurs !





D'importants et récents travaux ont du être apportés au toit dont les lambri sont neufs. La couleur des chevrons prouve des problèmes d'étanchéité anciens.



Le Cerney tel qu'il figure sur un bois apposé au-dessus de la porte d'entrée

L'ouvrage : Les alpages de Bursins, Vallée de Joux, de Robert Reguin et Jean-Bruno Wettstein, Cabédita 1990, nous offre des renseignements intéressants sur le Chalet-Neuf et le Cerney. On consultera en conséquence cet ouvrage avec profit duquel nous tirerons une note propre au Chalet-Neuf que l'on découvrira ci-dessous et que nous n'avons pas encore eu le plaisir d'admirer :

*Abergement du 31 mai 1730 concernant le Chalet Neuf*

*De multiples différends démontrent que les limites des biens-fonds étaient imprécises. En 1702, LL.EE. firent remarquer que les gens de Bursins avaient construit un chalet sur leur propriété, au couchant des Amburnex et en demandèrent la démolition. La confusion paraissait possible, car, en 1728, la commune se plaignit d'avoir été lésée dans un bornage de 1670 et revendiqua la surface qu'elle considérait comme lui ayant appartenu. Cette requête fut acceptée et le 31 mai 1730 l'acte de vente fut passé au château d'Aubonne. Le prix de vente fut fixé à 2250 florins d'entrage, assorti d'une cense de 5 pour cent payable le 10 novembre de chaque année. La somme principale ne fut versée que le 2 octobre 1784. C'est dire que cette acquisition fut avantageuse. On reconstruisit immédiatement un chalet qui fut détruit et reconstruit en 1781-1782 par Louis Cugnet, comme mentionné plus haut.*

La bâtisse actuelle du Chalet-Neuf serait donc de cette époque. Une prochaine visite nous permettra peut-être de prolonger ce texte par quelques nouvelles appréciations, que naturellement nous souhaitons positive !



Le Chalet Neuf en 1987.



Serait-ce par hasard le chalet du Cerney. Position de la porte d'écurie identique. Idem pour la porte de cuisine. Toit semblable apparemment, avec la cheminée située à peu de chose près à la même place. Reste l'environnement sur lequel nous ne pouvons pour l'heure nous prononcer. Cette photo donna l'occasion à Jean Hiersin de composer l'un de ses douze textes sur les alpages. Cette photo pourrait aussi concerner Le Petit-Pré-de-Rolle. L'enquête reste ouverte.

## XI. Se souvenir du tavillon

Il se devait de le reconnaître, le berger, malgré toute son immense connaissance, et ses promenades cent fois répétées dans toutes les régions d'économie alpestre du Jura, il avait ainsi vu des dizaines voire des centaines de chalets, il n'en avait plus guère rencontré qui étaient encore revêtus du tavillon, pour le toit, entendons-nous. Juste quelques façades anciennes que l'on avait avec bonheur ignorées, et donc vierges encore de nouveaux matériaux de tous genres. Il n'avait vu que la tôle sur les chalets. Elle avait remplacé le tavillon parce qu'elle nécessitait moins d'entretien et elle jouait mieux son rôle de récepteur de pluie que l'on fait aller par les chéneaux dans la citerne la plus



proche du chalet. La tôle ondulée, qui finalement, n'allait pas si mal à ces bâtisses aux grands toits, d'autant plus qu'à la longue elle se rouillait, et que cette couleur brune, presque rouge, pourtant jugée lamentable par certains, en fait s'intégrait de manière parfaite dans le paysage. C'était la vraie couleur des toits, naturelle, encore qu'il ne fallait quand même pas laisser la tôle se percer à force d'être aussi longtemps rouillée.

Toit de tavillons ou d'encelles désormais tous recouverts de tôle. Alors pour retrouver les anciens styles, on pouvait certes parler à d'anciens bergers qui se souvenaient, mais il valait mieux recourir aux photos où la plupart des chalets du début du siècle étaient encore recouverts de ce matériau-là. Et ces photos, le

berger, il avait réussi à en trouver quelques-unes par la Vallée. Il avait ainsi deux ou trois de ces vieux clichés, et quand il les regardait longtemps et avec attention, c'était un peu comme s'il avait eu sous les yeux les bâtisses anciennes dans leur réalité. Tout de l'extérieur – de l'intérieur c'était plus rare - de celles-ci avait été fixé par des photographes de passage. L'un de ceux-ci, par exemple, avait immortalisé le chalet des Amburnex, très caractéristique avec son grand avant-toit supporté par un système peu courant de poutres et d'appuis divers, immédiatement en prolongation du toit, lui offrant ainsi une surface importante. Cela donnait une large place devant le chalet où l'on pouvait travailler, faire le bois, et même parfois y mettre à l'abri un véhicule comme un tombereau. Chose étrange, aucune des vaches de cet alpage, nombreuses devant la bâtisse à l'heure où le cliché fut pris, n'avait une cloche ou un grelot quelconque. Elles devaient donc aller ainsi dans le pâturage, sans bruit, si ce n'est leur grand souffle au milieu de la nuit quand on s'en approche. Monde particulier tandis que partout ailleurs il ait semblé que l'on mit des cloches aux vaches afin de savoir précisément où elles sont, localisation bien pratique le matin, alors que le jour n'est même pas levé, pour aller les rapercher avec plus de facilité si elles ne sont pas rentrées d'elles-mêmes au chalet. A dire vrai, des vaches sans cloches, ce sont de grands fantômes un peu inquiétants la nuit. Les cloches d'un troupeau certes tintent pour dire sans interruption, et pourtant ce bruit, même au cœur de la nuit, n'est pas désagréable. Il est même plutôt rassurant. On les sait là, les vaches, et elles mangent. Et quand on n'entend plus le bruit de leurs cloches, c'est qu'elles se sont couchées et ruminent, ou somnoient, allongées à leur manière sur un sol où elles laisseront l'herbe pilée qui mettra plusieurs jours à se reconstituer, grande tâche brune avec souvent une bouse d'un côté ou de l'autre.

Il regardait un autre chalet, le berger<sup>2</sup>, une bâtisse à l'ancienne avec un immense toit. Une grande cheminée avec ses volets, tavillonnée de même, et jusqu'à son extrémité, se voyait juste au-dessous du faîte. L'eau descendait dans la chéneau qui courait tout le long de la base du toit, suspendue à des crochets fixés sur la base des chevrons. La citerne n'était pas visible, qui gardait encore probablement l'antique balancier. C'était donc là un chalet authentique, de la première à la dernière pierre, avec des bornettes, les bornatz, que l'on ne voyait pas d'ici, puisque situées au nord, c'est-à-dire de l'autre côté.

Mais si le bâtiment restait traditionnel, les bassins par contre se voyaient déjà en tôle, solides certes et d'un usage aisé, mais d'une laideur manifeste. Les vaches n'en souffraient pas ! Les enfants non plus qui venaient y tremper les mains. C'était donc là, rare exception, un chalet habité par une famille, avec trois enfants au moins, l'épouse du berger, le berger lui-même, très discret à l'arrière-plan, et une seconde femme, plus âgée, vêtue de noir, la mère ou la belle-mère du patron, allez savoir. Et si celle-ci doit rester là à la place de

---

<sup>2</sup> Voir photo ancienne de la bâtisse supposée être le Cerney plus haut – heureuse solitude - , ne voulant pas reproduire deux fois la même image dans un texte.

redescendre en fin de journée pour retrouver la Vallée, on le suppose, bonjour l'ambiance ! On voyait deux tombereaux, l'un parké contre le mur, sous l'avant-toit, l'autre à distance. Et devant le chalet un gros tas de bois, était la preuve presque certaine qu'ici l'on fabrique. Car il n'en faudrait pas autant pour simplement se chauffer lorsque la température fraîchit et qu'il est nécessaire de faire une flambée pour couper l'humidité.

Et pousse aussi à proximité de la grande bâtisse, plan rectangulaire avec cependant le toit tronqué aux deux extrémités vent et bise, les inévitables orties, conséquence d'une terre trop grasse de par la présence constante des animaux propre à bouser dès qu'ils vous aperçoivent, comme si d'être vu en train de fienter, l'air béat et recueilli, leur apportait une satisfaction profonde.

Quelle beauté quand même que ces vieux chalets sur le toit desquels parfois on découvrait une échelle, probablement mise en place par le tateret<sup>3</sup> demandé pour contrôler l'état de la toiture. Une beauté certes discrète, dans ces gris délavés un peu tristes, mais en harmonie si totale avec le paysage et les forêts environnantes, que l'on s'étonne que l'homme n'ait pas souhaité parfois garder le tavillon comme matériau de couverture, ne serait-ce, pour les esthètes, mais existèrent-ils au niveau des chalets, qu'à simple titre d'exemple.

---

<sup>3</sup> Tateret, celui qui répare les toits, terme cité au XVIIIe siècle dans « Construire et réparer des chalets ». Il est possible qu'il y ait eu des variantes orthographiques ou de prononciation quant à ce terme. Nous l'avons nous-même et sauf erreur appelé terterot dans cette même brochure. A rectifier.